



**PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR  
FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL  
Le 15 octobre 2020 en téléconférence**

**Membres présents :** Vincent BIDAUT (D : 20h26), Christelle BONAVIDA, Didier CANNIOUX, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Fabienne DUHOUX (D : 20h15), Véronique GARBACZ (A : 19h15), Frédéric GUERN, Damien GUIONIE, Jean-Marie MEURANT, Tom NAGEL, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Alain ROUCAN (D : 20h38), Didier SEMINET.

**Membres excusés :** Marie-Christine BINOT, François DULPHY, Olivier DUBAUT, Paul NGUYEN.

**Membres absents :** Pierre-Yves ROLLAND, Miriam ROMERO.

**Assistent également :** Stephen LESFARGUES, François COLLET, Noémi CHEVALIER

**I. Ouverture, Actualités**

Il est constaté à 19h01 que 13 membres étant présents, le Comité Directeur peut valablement délibérer sous la présidence de Didier SEMINET.

Le Président SEMINET ouvre la réunion en prenant des nouvelles des participants et fait part des dernières actualités.

**II. Ordre du jour**

Le Secrétaire Général rappelle l'ordre du jour :

- Approbations des P.V.
- Commissions
- D.T.N.
- Demandes
- Vie Fédérale
- Vie du siège

Le Comité Directeur valide l'ordre du jour à l'unanimité.

**III. Approbations des P.V.**

Le Comité Directeur valide à l'unanimité le P.V. du Comité Directeur du 10/09/2020, vote à 12 voix pour et une voix contre le P.V. de la réunion de Bureau du 29/09/2020 ainsi que les P.V. des Bureaux du 29/09/2020 et 12/10/2020, vote à l'unanimité le P.V. du Bureau du 12/10/2020.

19h15 Arrivée de Véronique GARBACZ, le nombre de votant passe à 14.

**IV. Commissions**

Commission Fédérale Jeunes

Le Comité Directeur valide les dates des compétitions jeunes pour 2022

- Open de France de Baseball Rookie catégorie 9U
  - Samedi 11 et dimanche 12 juin 2022
- Open de France de Baseball Major catégorie 10U
  - Samedi 30 avril et dimanche 1<sup>er</sup> mai 2022
- Championnat de France de Baseball catégorie 12U
  - Plateau Nord et Sud les 17 et 18 septembre 2022
  - Final Four les 8 et 9 octobre 2022 (Sur le même lieu que le Final Four 15U)
- Championnat de France de Baseball catégorie 15U
  - Plateau Nord et Sud les 24 et 25 septembre 2022
  - Final Four les 8 et 9 octobre 2022 (sur le même lieu que le Final Four 12U)
- Open de France de Softball catégorie 12U
  - 26 et 27 février 2022
- Open de France de Baseball catégorie 18U
  - Plateau Nord et Sud les 1er et 2 octobre 2022
  - Final Four les 15 et 16 octobre 2022
- Inter Ligue / Little League France Baseball Major et Senior et Little League Softball Major
  - Du jeudi 26 mai au samedi 28 mai 2022

L'appel à candidature pour l'organisation de ces compétitions est ouvert du 15 octobre au 15 novembre 2020.

Le Comité Directeur soucieux de la sécurité des pratiquants a été averti d'un accident, qui heureusement s'est avéré sans gravité, un joueur 15U ayant reçu une balle en cuir lors d'un match non conforme à la réglementation fédérale, avec distance de lanceur réduite et sans observer ni le règlement fédéral ni le règlement, non homologué, régional.

Le Comité Directeur tient à rappeler la lettre aux Ligues du 11 mars 2020 écrite par le Secrétaire Général et interdisant formellement ces pratiques déviantes.

En conséquence, outre le fait que ces championnats ne permettent pas la délivrance d'un titre de champion régional dans la catégorie, il ne permet pas non plus aux vainqueurs de cette compétition de participer aux phases finales des championnats de France de la catégorie et de fait ces compétitions ne peuvent donc pas être considérées comme officielles.

De plus, le Secrétaire Général rappelle que l'absence de réponse sur une demande de dérogation ne vaut pas accord tacite de cette demande.

Le Comité Directeur demande donc au Président de rencontrer le président de la Ligue incriminée afin d'avoir des explications et lui rappeler les droits et devoirs en matière de règlement d'un organe déconcentré.

Le Comité Directeur valide la date et le lieu de l'Open de France de Baseball5 (2 catégories 12, 13 14 et 15 ans en 2021 et 16 ans et plus en 2021) les 23 et 24 janvier 2021 à l'INSEP.

#### Commission Fédérale de la Réglementation

Le Comité Directeur se prononce à l'unanimité favorablement sur les textes préparés par la Commission Fédérale de la Réglementation en accord avec les organes et commissions de la Fédération concernés.

20h15 : Départ de Fabienne DUHOUX, le nombre de votant passe à 13

La Commission Fédérale de la Réglementation est chargée d'établir l'annexe réglementation du présent Comité Directeur en reprenant in extenso les textes votés.

20h30 : Départ de Vincent BIDAUT, le nombre de votant passe à 12

Les projets de modifications réglementaires concernant les épreuves sportives pour la saison 2021 ont été communiqués aux membres du Comité Directeur mais ne seront proposés aux votes qu'après l'A.G. électorale.

### Conseil Fédéral d'Appel

Le Comité Directeur nomme Alexandre OGER, Joanna FER et Martin ROGER membres du Conseil Fédéral d'Appel. Une licence gratuite sera délivrée à Mme FER conformément à l'article 56.4 du Règlement Intérieur.

### Chargé de l'instruction

Le Comité Directeur confirme Manuel MARTINS comme « chargé de l'instruction »

Départ Alain ROUCAN, le nombre de votant passe à 11

## **V. DTN**

### INFBS

- CQP BSC : le DTN informe le comité directeur de la publication officielle du CQP Technicien sportif Baseball - Softball – Cricket.

Le comité directeur remercie Lahcène Benhamida pour ce travail de l'INFBS.

- Formation :

Lahcène Benhamida (CTN), Victoria Biteur (agent de développement du club des Grizzlys de Grenoble, formatrice), Valérien Gay-Murgue et Alexis Michel (stagiaires DEJEPS BSC) ont animé une formation orientée Baseball en présence de 36 professeurs d'EPS de la Loire. Cette initiative est le résultat d'échanges entre Alain Nicolas (Président de la ligue AURA) et Sébastien Gerbal (Conseiller Technique Inspection Académique et directeur adjoint départemental UNSS).

L'objectifs pour certains enseignants sera de mettre en place des cycles de Baseball5 pour leurs classes, d'autres ouvrir des sections AS et pourquoi aboutir à un championnat UNSS.

Le DTN informe le comité directeur de la poursuite des formations à destination des professeurs d'EPS, étudiants STAPS, étudiants en BPJEPS APT, animateurs d'un service sport d'une collectivité territoriale, ..., l'INFBS est au service des organes déconcentrés de notre fédération qui en feront la demande, pour la conduite d'une formation de ce genre.

### Askamon

Le DTN présente au comité directeur la plateforme Askamon qui permet de créer, centraliser et stocker des dossiers médicaux. La solution Askamon deviendra le tableau de bord pour la gestion du suivi médical règlementaire en lien avec le PSQS (Portail de Suivi Quotidien du Sportif).

Le comité directeur acte le principe d'avoir un outil sécurisé sur les données médicales.

### Équipe de France

Le DTN informe le comité directeur du report de la World Cup Féminine de Baseball du 1<sup>er</sup> au 9 mars 2021.

### Ambition bleue

Le DTN fait un point sur le lancement du programme « Ambition Bleue », un plan qui accorde davantage de moyens et d'accompagnement aux athlètes de très haut niveau avec pour objectif que la France redevienne une nation olympique majeure d'ici les Jeux de Paris 2024 (Top 5 au JOP de Paris).

À travers Ambition Bleue, l'Agence Nationale du Sport (ANS) entame une nouvelle relation avec les fédérations et s'engage à investir auprès des fédérations de manière priorisée sur une analyse objective de la capacité de la fédération à obtenir des titres et des médailles et la capacité à élaborer et mettre en œuvre un projet de performance pertinent et réaliste tout en assurant la pérennité des performances par le renouvellement de son élite.

## **VI. Demandes**

### Demande de l'Autorité Nationale des Jeux

Le Comité Directeur rend un avis favorable à la demande d'ajout d'un nouveau type de pari relatif aux rencontres de baseball formulée par la Française des Jeux à l'Autorité Nationale des Jeux.

### Demande de relocalisation régionale du club de Chartres

Conformément aux Statuts des Ligues, le Comité Directeur en ayant débattu ne peut pas donner son accord à la délocalisation d'un club dans une autre Ligue. que celle dont le lieu de son siège social dépend territorialement

### Question d'un membre du Comité Directeur

Le Comité Directeur tient à rappeler que la Fédération ne peut s'opposer à l'affiliation d'un club à une autre fédération même si l'objet du dit club concerne des sports dont la Fédération a reçu délégation.

## **VII. Vie Fédérale**

### Affiliation

Le Comité Directeur valide l'affiliation définitive du club BASEBALL ALERIA IN ORIENTE, Président Jeffrey SANDY, Siège social Lieu-dit Vallé 20270 TALLONE numéro d'affiliation 020007

### Retrait

Le Comité Directeur, avec regret, accepte la demande de retrait formulée par le club 029009 - PLOUGASTEL BASEBALL CLUB.

Les joueurs licenciés en 2020 dans ce club peuvent obtenir une mutation sans frais dans un autre club de leur choix pour la saison actuelle.

### Radiations

Le Comité Directeur valide la radiation pour non-paiement des clubs :

- 092025 - Colombes Cricket Club
- 093016 – Nallur de Stains

### Assemblée Générale du 28 novembre 2020

Après concertation et en étant conscient de l'évolution sanitaire, le Comité Directeur décide d'organiser une réunion au travers d'un webinaire. Les votes seront organisés en direct sous format électronique, le prestataire retenu étant le même que celui utilisé lors de l'Assemblée organisée en juin dernier. Les modalités précises d'organisation de la réunion seront communiquées aux clubs dans les prochaines semaines.

Par ailleurs, conformément à l'article 26.1 du Règlement Intérieur, le nombre de voix dont dispose chaque club ou organisme à but lucratif à la prochaine assemblée générale sera arrêté sur la base des licenciés au 31 décembre 2019.

## **VIII. Vie du siège**

### Gestion des notes de frais

Dans l'optique de moderniser le fonctionnement de la Fédération et après avoir étudié les deux devis présentés (JENJI et N2F), le Comité Directeur valide la mise en place de l'outil N2F de gestion de notes de frais par voie électronique.

### Consultation Assurance

Le Secrétaire Général informe le Comité Directeur que cinq réponses dont deux hors délai ont été reçues par la Fédération dans le cadre de la consultation assurance. Des informations complémentaires ont été demandés aux trois candidats dont les dossiers ont été envoyés dans les délais et une synthèse des offres sera présentée lors du prochain Comité Directeur.

### Chartre du télétravail

Les membres du Comité Directeur ont été destinataire de la charte de télétravail au sein du siège de la Fédération. Le Secrétaire Général invite les membres à poser toutes les questions ou formuler toutes les remarques à notre Responsable vie fédérale et juridique avant le vote du prochain Comité Directeur.

Le prochain Comité Directeur se tiendra le jeudi 5 novembre et sera le pénultième avant l'A.G. électorale.  
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h25.

De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par le Secrétaire Général.

**Didier SEMINET**  
**Président**

**Thierry RAPHET**  
**Secrétaire Général**

## **Propositions de modifications règlementaires**

### **Comité Directeur du 15 octobre 2020**

I.	PROPOSITIONS DE MODIFICATION DES CIRCULAIRES FINANCIERES.....	2
	Proposition 1. Montant des licences et cotisations.....	2
	Proposition 2. Montant des mutations et extensions de licence.....	3
	Proposition 3. Remboursement des frais de déplacement.....	5
	Proposition 4. Indemnités .....	6
II.	PROPOSITIONS DE MODIFICATION DES CIRCULAIRES SPORTIVES .....	9
	Proposition 5. Catégories d'âge 2021 .....	9
	Proposition 6. Balles officielles Baseball .....	10
	Proposition 7. Balles officielles Softball.....	11
	Proposition 8. Battes officielles Baseball .....	11
	Proposition 9. Battes officielles Softball.....	13
	Proposition 10. Années de participation.....	13

## I. PROPOSITIONS DE MODIFICATION DES CIRCULAIRES FINANCIERES

### Proposition 1. Montant des licences et cotisations

Exposé des motifs : Précisions et mise à jour pour la saison 2021.

 <p><b>FFBS</b> FÉDÉRATION FRANÇAISE BASEBALL &amp; SOFTBALL</p> <p>Tél : 01.44.68.89.30 Fax : 01.44.68.96.00 Email : licences@ffbs.fr</p>	<i>Circulaire financière 2021/1</i>	Adoption : CD du 15 octobre 2020 Entrée en vigueur : 1 <sup>er</sup> décembre <u>2020</u>
	<p><b><u>MONTANT DES LICENCES ET COTISATIONS</u></b></p> <p><b>2021</b></p>	
		2 Pages

### MONTANT DES LICENCES ET AUTRES TITRES DE PARTICIPATION (Hors assurance individuelle accident)

		6 ans et moins	9 ans et moins	12 ans et moins	15 ans et moins	18 ans et moins	19 ans et plus
<b>PRATIQUE EN COMPÉTITIONS OFFICIELLES</b>	<b>BASEBALL &amp; SOFTBALL</b>	15	30		60		
	<b>BASEBALL5</b>	5					
	<b>CRICKET</b>	16			24		
	<b>CRICKET TRADITIONNEL NOUVELLE-CALÉDONIE</b>	5					
	<b>HANDICAP</b>	10			20		
<b>PRATIQUE NON COMPÉTITIVE (LOISIR)</b>	<b>BASEBALL &amp; SOFTBALL</b>	25					
	<b>CRICKET MODIFIÉ</b>	5					
	<b>HANDICAP</b>	10					
<b>NON PRATIQUANT</b>	<b>INDIVIDUEL DIRIGEANT / OFFICIEL COMMISSAIRE TECHNIQUE DÉLÉGUÉ FÉDÉRAL ARBITRE / SCOREUR ENTRAÎNEUR ASSISTANT (HANDICAP)</b>	20					
<b>AUTRE TITRE DE PARTICIPATION</b>	<b>CARTE DÉCOUVERTE</b> Carte de 2 jours réservée aux non-licenciés permettant de découvrir la pratique des disciplines fédérales dans le cadre d'une opération spécifique.	5					

Validité de la licence pour la saison sportive 2021 : du 1<sup>er</sup> janvier 2021, ou de sa date de délivrance si celle-ci est postérieure, au 31 décembre 2021.

- **Renouvellement des licences**

Toute nouvelle licence ou primo-licence prise à compter du 1<sup>er</sup> septembre de l'année N est gratuite en renouvellement par le club concerné pour la saison sportive'année N+1 suivante.

La période de renouvellement ordinaire des licences est ouverte pour une saison sportive N :

- du 1<sup>er</sup> décembre de l'année N-1 au 31 janvier de l'année N pour les clubs de Baseball, Softball, Baseball5 et Handicap (hors Nouvelle-Calédonie, Antilles et Guyane françaises) ~~et les clubs de Softball~~,
- du 1<sup>er</sup> décembre de l'année N-1 au 15 mars de l'année N pour les clubs de Cricket et les clubs de Baseball, ~~et Softball~~, Baseball5 et Handicap de Nouvelle Calédonie et des Antilles et Guyane françaises.

Passée cette date, le prix des licences ~~en période de pour les renouvellements extraordinaires des licences~~ sera majoré de 10%.

- **Rétrocession aux Ligues Régionales**

La Fédération rétrocède 5€ par licence jeune (18U et catégories inférieures moins de 18 ans) aux Ligues Régionales au prorata du nombre de licences prises par les clubs de leur ressort territorial.

## COTISATIONS

- **CLUBS et ORGANISMES A BUT LUCRATIF** : La cotisation statutaire par club pour la saison sportive N se monte à **250 euros** payable avant le 15 janvier de l'année N en cours.


Le Comité Directeur fédéral pourra prononcer la radiation de tout le club ou l'organisme à but lucratif dont la cotisation ne serait est pas parvenue à la Fédération au plus tard le 1<sup>er</sup> juin de l'année N, conformément aux dispositions du Règlement intérieur et des règlements fédéraux est radié d'office par le Comité Directeur fédéral.

**Attention** : Un club ou un organisme à but lucratif radié ne peut obtenir une nouvelle sa ré-affiliation qu'en formulant une nouvelle demande d'affiliation dans les conditions prévues à l'article 1<sup>er</sup> des conformément aux Règlements Généraux et après s'être acquitté des sommes dues à la Fédération avant sa radiation.

- **MEMBRES À TITRE INDIVIDUEL** : **20 euros** incluant le prix de la licence non pratiquant – Individuel ou Officiel – suivant le cas.

## Proposition 2. Montant des mutations et extensions de licence

Exposé des motifs : Précisions et mise à jour pour la saison 2021.

 FFBS FÉDÉRATION FRANÇAISE BASEBALL & SOFTBALL	Circulaire financière 2021/4	
	<b>MONTANT DES MUTATIONS ET EXTENSION DE LICENCE 20202021</b>	<b>Adoption : CD 10 septembre 2020</b> Entrée en vigueur : <u>Septembre 2020 1<sup>er</sup> décembre 2020</u>
Tél : 01.44.68.89.30 Fax : 01.44.68.96.00 Email : licences@ffbs.fr		1 Page



## MUTATIONS ORDINAIRES (RG Art 20 et 22)

### BASEBALL – SOFTBALL

1<sup>er</sup> décembre 2020 à 0 heure au 31 Janvier 2021 à minuit

### CRICKET – BASEBALL/SOFTBALL EN NOUVELLE CALEDONIE

### ET ANTILLES ET GUYANE FRANCAISES

1<sup>er</sup> décembre 2020 à 0 heure au 15 mars 2021 à minuit

<u>Période</u>	<u>BASEBALL</u>	<u>SOFTBALL</u>	<u>CRICKET</u>	<u>BASEBALL/SOFTBALL</u> <u>en Nouvelle-Calédonie, et</u> <u>Antilles et Guyane</u> <u>françaises</u>
<u>MUTATION ORDINAIRE</u>	1 <sup>er</sup> décembre 2020 à 0 heure au 31 janvier 2021 à minuit		1 <sup>er</sup> décembre 2020 à 0 heure au 15 mars 2021 à minuit	
<u>MUTATION EXTRAORDINAIRE</u>	<b>Hors période de mutation ordinaire</b> (Transfert de domicile) (Dissolution, cessation d'activité ou fusion/scission du club d'origine)			

## ET MUTATIONS EXTRAORDINAIRES (RG Art 20 et 23)

### Hors période de mutation ordinaire

(Transfert de domicile)

(Dissolution ou fusion du Club d'origine)

<u>Montant</u>	<u>BASEBALL</u>	<u>SOFTBALL</u>	<u>CRICKET</u>
<b>DIVISION 1</b>	100 euros	40 euros	40 euros
<b>NATIONALE</b>	100 euros	40 euros	40 euros
<b>REGIONAL</b>	40 euros	20 euros	20 euros
<b>JEUNES</b>	10 euros	10 euros	10 euros

Les titulaires d'une licence non pratiquant, d'une licence pour pratique non compétitive (loisir), ou d'une licence pour pratique en compétition Baseball5, Cricket Traditionnel ou Handicap ne sont pas soumis au régime des mutations.

Le montant de la mutation est déterminé à partir du niveau de championnat **le plus haut** pratiqué **paravant la date de demande de** l'intéressé **dans le cadre de sa dernière licence active.**

## EXTENSION DE LICENCE (RG Art 14 1)

Toute l'année

TOUTES DISCIPLINES	30 euros
TOUS NIVEAUX DE COMPETITIONS	
Joueurs ou joueuses stagiaires des pôles France ou Espoir	30 euros

## Proposition 3. Remboursement des frais de déplacement

Exposé des motifs : Précisions et mise à jour pour la saison 2021 avec augmentation des bases de remboursement hébergement pour tenir compte de la hausse des tarifs.

 Tél : 01.44.68.89.30 Fax : 01.44.68.96.00 Email : <a href="mailto:contact@ffbs.fr">contact@ffbs.fr</a>	Circulaire financière 2021 <del>0</del> /5	Adoption : CD 13/02/2005 CD 05/05/2007 - 26/04/2009 CD 06/06/2009 - 03/12/2011 CD 15/12/2012 - 10/12/2016 CD 13/05/2017 - 09/02/2019 CD 16/03/2019 - 08/12/2019
	<b>REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT</b>  <b>2021</b>	Entrée en vigueur : <del>1<sup>er</sup> janvier 2021</del> <del>Décembre 2019</del>  1 page

### 1. PROCEDURES

Les frais engagés doivent faire suite à un ordre de mission du Secrétaire Général ou du Directeur Technique National.

Les notes de frais et justificatifs sont visés par l'ordonnateur de la mission.

La demande de remboursement et la production du procès-verbal ou compte rendu de la mission doivent parvenir au siège fédéral dans le mois qui a suivi l'engagement des frais.

Au-delà de cette date, les demandes ne seront pas être prises en compte.

### 2. REMBOURSEMENT

Les demandes de remboursement de frais parvenus et enregistrées avant le 10 de chaque mois au siège fédéral, seront honorées le 15 du même mois.

Les demandes de remboursements de frais parvenus après le 10 du mois seront honorées le 15 du mois suivant.

### 3. JUSTIFICATIF

**Les justificatifs originaux sont obligatoires dans tous les cas de figure (hébergement, restauration, péages, etc.).**

Au dos de chaque justificatif, indiquer la dénomination de la mission, le lieu et la date de celle-ci, éventuellement le nom des personnes transportées et de celles ayant pris des repas.

### 4. MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ET DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Les déplacements par avion ne sont possibles que sur autorisation écrite du siège fédéral (Président, Secrétaire Général, Trésorier Général, Directeur Technique National).

### 5. BASE DE REMBOURSEMENT

a. **HEBERGEMENT** : remboursement plafonné des frais réels

**Petit déjeuner inclus, Hors taxe de séjour.**

- |                   |                  |     |                |
|-------------------|------------------|-----|----------------|
| - Ile de France : | 6456,00 € / nuit | DTN | 80,00 € / nuit |
| - Province :      | 6051,00 € / nuit | DTN | 70,00 € / nuit |

Représentation fédérale et Officiels en mission :

70 € maximum sur demande préalable motivée et après accord du siège fédéral (Président, Secrétaire Général, Trésorier Général, Directeur Technique National) Trésorier.

**b. RESTAURATION** : remboursement plafonné des frais réels

- Repas : 15,00 €

**c. DEPLACEMENTS**

- TRAIN : Base tarif SNCF 2ème classe sauf accord particulier.
- VEHICULE PERSONNEL (avec accord) :

base du kilométrage ([www.viamichelin.fr](http://www.viamichelin.fr)) plafonnée à 210 € (250 € pour arbitres en mission)

1. Automobile : Indemnité kilométrique : 0,30 € du Km,
2. Deux roues motorisés : Indemnité kilométrique : 0,118 € du Km,
3. Frais de péage sur présentation des justificatifs.

- TAXI ou VTC : non pris en charge (sauf accord particulier).
- SURPOIDS BAGAGE EN SOUTE D'AVION : non pris en charge (sauf accord particulier).

## Proposition 4. Indemnités

Exposé des motifs : Précisions et mise à jour pour la saison 2021.

 <p>Tél : 01.44.68.89.30 Fax : 01.44.68.96.00 Email : <a href="mailto:contact@ffbs.fr">contact@ffbs.fr</a></p>	<p>Circulaire financière 2021<sup>1</sup>/6</p> <p><b>INDEMNITES</b> <b>ARBITRES SCOREURS FORMATEURS</b> <b>ENCADREMENT EQUIPES DE FRANCE</b> <b>2021</b></p>	<p>Adoption : CD 18/12/2005 et CD 27/01/07 et 06/06/09 et CD 18/09/10 et 20/11/10 et CD 26/02/11' et 17/11/12 et CD 15/12/12 et 12/12/15 et CD 08/10/16 et 10/12/16 et CD 24/11/18 et 09/02/19 et CD 15/6/19 et 08/12/19 Entrée en vigueur : <u>1<sup>er</sup> janvier 2021</u></p>
		1 page

### 1. ARBITRES BASEBALL

Montants fixés en fonction de la rencontre arbitrée et incluant le panier-repas.

**Arbitrage 19+ ans et plus :**

Rencontre départementale :		24 €
Rencontre régionale :	30 €	
Rencontre Division 3 et Nationale 23U :	43 €	
Rencontre Division 2 :	45 €	
Rencontre Division 1		50 €

**Arbitrage 18U :**

Rencontre départementale :		24 €
Rencontre régionale :	30 €	
Rencontre nationale :	30 €	

**Arbitrage 15U et 12U :**

Rencontre départementale :	24 €
Deux rencontres départementales et plus dans la même journée :	50 € de forfait journalier
Rencontre régionale :	30 €
Deux rencontres régionales et plus dans la même journée :	50 € de forfait journalier
Rencontre nationale :	30 €
Deux rencontres nationales et plus dans la même journée :	50 € de forfait journalier

**Arbitrage 10U ou catégorie inférieure :**

Une rencontre :	10 €
Trois rencontres et plus dans la même journée :	30 € de forfait journalier

**Arbitrage Baseball5**

5 € par rencontre

**Pour le Challenge de France :** (n'incluant pas les repas)

Une rencontre :	30 €
Deux rencontres et plus dans la même journée :	50 € de forfait journalier

**Pour les Interligues baseball :** (n'incluant pas les repas)

Quel que soit le nombre de rencontre dans la même journée :	10 € de forfait journalier
---	----------------------------

**Pour l'Open de France 9U :** (n'incluant pas les repas) :

10 € de forfait journalier

**Supervision :**

45 €/Journée

## 2. ARBITRES SOFTBALL

**Montants fixés en fonction de la rencontre arbitrée et incluant le panier-repas.**

**Arbitrage ~~1920 ans et +~~ et ~~189U~~ :**

Rencontre départementale :	24 €
Plus d'une rencontre départementale dans la même journée :	50 € de forfait journalier
Rencontre régionale :	30 €
Plus d'une rencontre régionale dans la même journée :	50 € de forfait journalier
Rencontre nationale :	40 €

**Arbitrage Jeunes :**

Une rencontre 9U ou catégorie inférieure :	10 €
Trois rencontres et plus 9U ou moins dans la même journée :	30 € de forfait journalier

Une rencontre <del>156U</del> ou <del>123U</del> :	30 €
Plus d'une rencontre <del>156U</del> ou <del>123U</del> dans la même journée :	50 € de forfait journalier

**Pour le Challenge de France :** (n'incluant pas les repas)

Une rencontre :	30 €
Plus d'une rencontre dans la même journée :	50 € de forfait journalier

**Pour les Interligues Softball :** (n'incluant pas les repas)

Quel que soit le nombre de rencontre dans la même journée :	10 € de forfait journalier
---	----------------------------

**Pour l'Open de France ~~9U ans et moins~~ :** (n'incluant pas les repas) :

10 € de forfait journalier

**Supervision :**

45 €/Journée

### 3. SCOREURS

**Montants fixés** par rencontre Baseball et Softball et incluant le panier repas.

#### Scorage 19-ans et + et 19U :

Grade départemental :	24 € sans établissement des statistiques
Grade régional :	43 € avec établissement des statistiques
Grade national :	50 € avec établissement des statistiques

#### Scorage 18U :

Rencontre départementale :	24 €
Rencontre régionale :	30 €
Rencontre nationale :	30 €

#### Scorage Jeunes :

Une rencontre <u>10U Baseball</u> , 9U ou catégorie inférieure :	8 € sans établissement des statistiques 10 € avec établissement des statistiques
--	---

Plus de trois rencontres <u>10U Baseball</u> , 9U ou catégorie inférieure dans la même journée :	24 € de forfait journalier sans établissement des statistiques 40 € de forfait journalier avec établissement des statistiques
--	--

Une rencontre 15U <u>baseball/16U softball</u> ou 12U <u>baseball/13U softball</u> :	10 € sans établissement des statistiques 20 € avec établissement des statistiques
--	--

Plus de trois rencontres 15U <u>baseball/16U softball</u> ou 12U <u>baseball/13U softball</u> dans la même journée :	30 € de forfait journalier sans établissement des statistiques 50 € de forfait journalier avec établissement des statistiques
--	--

#### Pour le Challenge de France Baseball et Softball : (n'incluant pas les repas)

Une rencontre :	30 €
Deux rencontres et plus dans la même journée :	50 € de forfait journalier

#### Pour les Interligues Baseball et Softball : (n'incluant pas les repas)

Plus d'une rencontre dans la même journée :	10 € de forfait journalier sans établissement des statistiques 20 € de forfait journalier avec établissement des statistiques
---	--

#### Pour l'Open de France 9U : (n'incluant pas les repas) :

Plus d'une rencontre dans la même journée :	10 € de forfait journalier sans établissement des statistiques 20 € de forfait journalier avec établissement des statistiques
---	--

### 4. STATISTIQUES

Lorsqu'un scoreur de grade scoreur régional 2<sup>ème</sup> degré ou national, un scoreur-opérateur, saisi les feuilles de score papier d'une compétition aux fins d'en établir les statistiques :

10 € par rencontre.
20 € par saisie de 5 rencontres pour les interligues.

Lorsqu'un scoreur de grade scoreur régional 2<sup>ème</sup> degré ou national, un scoreur-opérateur, présent et opérant ou/non sur le lieu d'une compétition se déroulant en plateau, est chargé de saisir les feuilles de score papier de cette-dernière, aux fins d'établir les statistiques permettant de déterminer les récompenses individuelles à distribuer à la fin de cette compétition :

20 € de forfait journalier.
-----------------------------

## 5. COMMISSAIRES TECHNIQUES

Commissaire Technique  
Commissaire Technique Challenge de France

45 €/Journée

30 €/Journée avec une rencontre

50 €/Journée avec plusieurs rencontres

## 6. FORMATEURS

Formateur d'Arbitre

90 €/Journée

Formateur de Scoreur

90 €/Journée

Formateur Sportif

90 €/Journée

Formateur Sportif diplômé d'Etat

90 €/Journée

Le temps de préparation de stage et la correction de l'examen ne sont pas indemnisés.

## 7. EQUIPES DE FRANCE

Staff Médical à statut non salarié

Médecin

150 € Jour

Kinésithérapeute

150 € Jour

## II. PROPOSITIONS DE MODIFICATION DES CIRCULAIRES SPORTIVES

### Proposition 5. Catégories d'âge 2021

Exposé des motifs : Mise à jour pour la saison 2021.

 <p>Tél : 01.44.68.89.30 Fax : 01.44.68.96.00 Email : licences@ffbs.fr</p>	<p>Circulaire sportive 2021/2</p> <p><b>CATÉGORIES D'ÂGE</b></p> <p><b>2021</b></p>	<p>Adoption : <b>CD 16 juillet 2011</b></p> <p>Calcul automatique lorsque le Comité Directeur ne change pas les Catégories d'âge.</p> <p>Entrée en Vigueur : <u>1<sup>er</sup> janvier 2021</u></p>
	1 Page	

	BASEBALL	SOFTBALL	CRICKET
<b>19 ans et plus</b>	200 <del>1</del> et avant	200 <del>1</del> et avant	200 <del>1</del> et avant
<b>18 ans et moins</b>	<del>2002</del> /2003 / 2004 / <u>2005</u>	<del>2002</del> /2003 / 2004 / <u>2005</u>	<del>2002</del> /2003 / 2004 / <u>2005</u>
<b>15 ans et moins</b>	<del>2005</del> /2006 / 2007 / <u>2008</u>	<del>2005</del> /2006 / 2007 / <u>2008</u>	<del>2005</del> /2006 / 2007 / <u>2008</u>
<b>12 ans et moins</b>	<del>2008</del> /2009 / 2010 / <u>2011</u>	<del>2008</del> /2009 / 2010 / <u>2011</u>	<del>2008</del> /2009 / 2010 / <u>2011</u>
<b>9 ans et moins</b>	<del>2011</del> /2012 / 2013 / <u>2014</u>	<del>2011</del> /2012 / 2013 / <u>2014</u>	<del>2011</del> /2012 / 2013 / <u>2014</u>
<b>6 ans et moins</b>	<del>2014</del> /2015 / 2016 / <u>2017</u>	<del>2014</del> /2015 / 2016 / <u>2017</u>	<del>2014</del> /2015 / 2016 / <u>2017</u>

LOISIR : Toutes catégories d'âges

## Proposition 6. Balles officielles Baseball

Exposé des motifs : Mise à jour pour la saison 2021.

 Tél : 01.44.68.89.30 Fax : 01.44.68.96.00 Email : contact@ffbs.fr	Circulaire Sportive 2021 <sup>0</sup> /3	Adoption : <b>CD 19 octobre 2019</b>
	<b>BALLES OFFICIELLES</b> <b>BASEBALL</b> <b>2021<sup>0</sup></b>	Entrée en Vigueur : <b>1<sup>er</sup> janvier 2021<sup>0</sup></b>
		1 Page

### CHAMPIONNATS 19 ANS ET PLUS (SENIOR) DE BASEBALL

#### Balle cuir de 9 pouces

- Covee CD 1010
- ~~Macron~~
- Mizuno MZ 270
- Teammate TM 150 ou supérieur *Balle recommandée par la Fédération*
- Wilson A 1030

### CHAMPIONNATS JEUNES DE BASEBALL

Les spécifications suivantes doivent être respectées pour toutes les rencontres officielles jeunes organisées sur le territoire français :

	Type de balle	Taille de la balle (pouces)	Balle recommandée
<b>18U</b>	Cuir	9	Teammate
<b>15U</b>	Caoutchouc	9	Kenko World A
<b>12U</b>	Caoutchouc	8,75	Kenko World B
<b>10U</b>	Caoutchouc	8,75	Kenko World B
<b>9U</b>	Caoutchouc ou Balle molle	8,5	Kenko World C Covee CD 850
<b>6U</b>	Caoutchouc ou Balle molle	8	Kenko gonflable

Pour les rencontres se déroulant en intérieur, les balles de type molles ou Kenko de type gonflable sont obligatoires afin de respecter la réglementation concernant l'utilisation des salles de sports et des gymnases et ne pas risquer de dégrader les installations.

## Proposition 7. Balles officielles Softball

Exposé des motifs : Mise à jour pour la saison 2021.

 FÉDÉRATION FRANÇAISE BASEBALL & SOFTBALL  Tél : 01.44.68.89.30 Fax : 01.44.68.96.00 Email : contact@ffbs.fr	Circulaire Sportive 2021/3	Adoption : <b>CD 01/02/2020</b>  Entrée en Vigueur : 1 <sup>er</sup> janvier 2021
	<b>BALLES OFFICIELLES</b> <b>SOFTBALL</b> <b>2021</b>	

### CHAMPIONNATS SENIOR (20 ans et plus) DE SOFTBALL

Balles de 12 pouces Yellow optic leather cover, COR.47

AD Star Baden	Champro	Covee Diamond 500 balle rapide	Decker	
Demarini	Diamond	Dudley	Mac Gregor	Miken
Mizuno	Pro NineRawlings	Reebok	Trump	
Wilson	Worth			

TEAMMATE FFS Balle recommandée par la fédération.

**Miken Ultra non autorisée**

### OPEN DE FRANCE SOFTBALL JEUNES

- 18U : balle molle de 12 pouces,
- 15U : balle molle de 12 pouces,
- 12U : balle molle de 11 pouces.

## Proposition 8. Battes officielles Baseball

Exposé des motifs : Mise à jour pour la saison 2021.

 FÉDÉRATION FRANÇAISE BASEBALL & SOFTBALL  Tél : 01.44.68.89.30 Fax : 01.44.68.96.00 Email : contact@ffbs.fr	Circulaire Sportive 2021/4	Adoption : <b>BF 19/03/2020</b>  Entrée en Vigueur : 1 <sup>er</sup> janvier 2021
	<b>BATTES OFFICIELLES</b> <b>BASEBALL</b> <b>2021</b>	

### CHAMPIONNATS 19 ANS ET PLUS (SENIOR) DE BASEBALL

**DIVISION 1 : BATTES EN BOIS OBLIGATOIRES**



Les battes officielles sont celles reconnues par la CEB dont la liste à jour intitulée « CEB Approved Wooden Bat List » est disponible à l'adresse suivante :

[http://baseballeurope.com/post/ceb\\_rules\\_forms](http://baseballeurope.com/post/ceb_rules_forms)

## DIVISION 2 : BATTES EN BOIS ou COMPOSITE

### BATTES EN MATERIAUX COMPOSITE

Anderson Bridges	Models 200, 210, 220 ou 230	Batte bois avec enveloppe 18 en fibre de verre sur le manche
Baum Bat	AAA Pro Model	Batte composite avec revêtement bois
Brett Bros.	Stealth ou Bomber	Bois laminé avec lames de bois courant du manche à la fin du cylindre Bat Company
ComBat	MC 105, Backbone	Batte composite
Dash Bats		Batte composite
DC Bats	Type BDL/Bamboo bat	Batte composite
De Marini (Wilson) DX Pro Maple		Batte composite
Detrolam	SR	Bois laminé et bambou
Kai Bat	Type C-Max	Kai Bat, Lustenau, Austria
KR3 Inc.	kR3	Batte composite
Louisville Slugger	MTPX C271, TPXM110B, TPXC271, TPXT141	Batte bois avec enveloppe en fibre de verre
Mine Bats	Next	Batte composite
Mizuno	Mizuno Bats	Batte composite
RocksBats		Bois laminé
Young Bat Company	360WOOD4	Bois laminé avec lames de bois courant du manche à la fin du cylindre

Y compris pour les joueurs de 18 ans et moins qui participent aux compétitions des Divisions 1 et 2.

## DIVISION 3 et RENCONTRES REGIONALES ET DEPARTEMENTALES : BATTES EN BOIS, COMPOSITE ou ALUMINIUM

	Taille maximum de la batte en pouces	Diamètre du barrel en pouces et centimètres	Ratio taille en pouces / poids en onces
Toutes rencontres Battes bois, composite ou aluminium	34	2 pouces 5/8 ou 6,66 cm	Division 3 Entre 0 et -3 Régional et Départemental Entre 0 et -5

Y compris pour les joueurs de 18 ans et moins qui participent à la compétition de Division 3

## III. CHAMPIONNATS JEUNES DE BASEBALL

Les spécifications suivantes doivent être respectées pour toutes les rencontres officielles jeunes organisées sous l'égide de la fédération :

	Taille maximum de la batte en pouces	Diamètre du barrel en pouces et centimètres	Ratio taille en pouces / poids en onces	Puissance identifiée dans les spécifications affichées sur la batte
18U	34 (86,36 cm)	2 pouces 5/8 ou 6,66 cm soit 20,94 cm de circonférence	Entre 0 et -5	Label BPF (1) valeur 1.15 BBCOR USA Baseball
15U	33 (83,82 cm)	2p ¼ (5,72 cm) ou 2p 5/8 (6,66 cm)	Entre -5 et -10	Label BPF (1) valeur 1.15 USA Baseball
12U	32 (81,28 cm)	2p ¼ (5,72 cm) ou 2p 5/8 (6,66 cm)	Entre -8 et -14	

9U	30 (76,20 cm)	<b>2p ¼</b> (5,72 cm) ou <b>2p 5/8</b> (6,66 cm)	Entre -9 et -14	
6U	26 (50,80 cm)	<b>2p ¼</b> (5,72 cm) ou <b>2p 5/8</b> (6,66 cm)	Entre – 9 et -14	

(1) BPF = Bat Performance Factor

## Proposition 9. Battes officielles Softball

Exposé des motifs : Mise à jour pour la saison 2021.

 <p><b>FFBS</b> FÉDÉRATION FRANÇAISE BASEBALL &amp; SOFTBALL</p> <p>Tél : 01.44.68.89.30 Fax : 01.44.68.96.00 Email : contact@ffbs.fr</p>	<i>Circulaire Sportive 2021<del>9</del>/4</i>	Adoption : <b>CD 1<sup>er</sup> février 2020</b>  Entrée en Vigueur : <del>1<sup>er</sup> janvier 2021</del> <del>Février 2020</del>
	<p><b>BATTES OFFICIELLES</b></p> <p><b>SOFTBALL</b></p> <p><b>2021<del>0</del></b></p>	
		1 Page

### CHAMPIONNATS SENIOR (20 ans et plus) DE SOFTBALL

Les battes officielles sont celles reconnues par la WBC dont la liste à jour intitulée « Liste officielle des battes de softball de la WBC » est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.wbcs.org/fr/documents/search?search=&category=3>

## Proposition 10. Années de participation

Exposé des motifs : Mise à jour pour la saison 2021.

 <p><b>FFBS</b> FÉDÉRATION FRANÇAISE BASEBALL &amp; SOFTBALL</p> <p>Tél : 01.44.68.89.30 Fax : 01.44.68.96.00 Email : licences@ffbs.fr</p>	<i>Circulaire sportive 2021/5</i>	Adoption : <b>CD 19 octobre 2019</b>  Entrée en Vigueur : <del>Décembre 2019</del> <del>1<sup>er</sup> janvier 2021</del>
	<p><b>ANNÉES DE PARTICIPATION</b></p> <p><b>EN CHAMPIONNATS NATIONAUX,</b></p> <p><b>RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX</b></p> <p><b>2021<del>0</del></b></p>	
		1 Page

## BASEBALL

<b>19 ans et plus</b>	200 <del>2</del> 1 et moins, <del>2002</del> , 2003, 2004, <del>2005</del>
<b>18U</b>	<del>2002</del> , 2003, 2004, 2005, <del>2006</del>
<b>15U</b>	<del>2005</del> , 2006, 2007, 2008, <del>2009</del>
<b>12U</b>	<del>2008</del> , 2009, 2010, 2011, <del>2012</del> Le joueur ou la joueuse de 2011 ne pourra être receveur ou lanceur

<b>10U</b>	<del>2010</del> , 2011, 2012, <u>2013</u> Le joueur ou la joueuse de 201 <del>32</del> ne pourra être receveur <del>ou lanceur</del>
<b>9U</b>	<del>2011</del> , 2012, 2013, 2014, <u>2015</u> Le joueur ou la joueuse de 201 <del>54</del> ne pourra être receveur, <del>lanceur</del> ou 1 <sup>ère</sup> base
<b>6U</b>	<del>2014</del> , 2015, 2016, <u>2017</u>

## SOFTBALL

<b>19 ans et plus</b>	<del>2002</del> et moins, <del>2002</del> , 2003, 2004, <u>2005</u> 200 <del>65</del> pour les joueurs ou joueuses du Pôle France de Boulouris ou inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau, espoirs ou collectifs nationaux
<b>18U</b>	<del>2002</del> , 2003, 2004, 2005, <u>2006</u>
<b>15U</b>	<del>2005</del> , 2006, 2007, 2008, <u>2009</u>
<b>12U</b>	<del>2008</del> , 2009, 2010, 2011, <u>2012</u>
<b>9U</b>	<del>2011</del> , 2012, 2013, 2014, <u>2015</u>
<b>6U</b>	<del>2014</del> , 2015, 2016, <u>2017</u>